

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nous vous proposons de découvrir les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes à travers des cours, des stages, des balades et des randonnées à cheval. Pour chaque stage, un descriptif détaillé est publié pour vous permettre de savoir si ce stage est adapté à vos attentes. Pour les randonnées, un descriptif détaillé contenant plusieurs curseurs de couleur vous est proposé.



Niveau Facile

Ces randonnées sont accessibles à tous les niveaux, même débutants complets, à partir du moment où vous n'avez pas peur de monter à cheval. Les chemins sont sans danger, l'itinéraire se déroule bien souvent sur des pistes larges, sans passages techniques délicats. Vous avez tout de même une condition physique vous permettant de supporter d'enchaîner 2



Niveau Intermédiaire

Les randonnées de niveau intermédiaires sont destinées à un public ayant déjà monté à cheval quelques fois sur une journée entière. Vous êtes à l'aise au galop sans vous fatiguer. Vous êtes capables de trouver votre équilibre aux trois allures. Vous êtes capable de gérer un cheval en main à pieds. Vous avez une bonne condition physique, vous avez l'habitude des sentiers de randonnée pédestre et vous



Niveau Confirmé

Les randonnées de niveau confirmé nécessitent une aisance à cheval et à pieds mais surtout une parfaite condition physique. Vous avez déjà randonné à cheval plusieurs jours d'affilé. Vous n'avez pas peur de dormir sous la tente (si séjour en bivouac). Vous êtes à l'aise sur des sentiers escarpés, vous n'avez pas le vertige et vous avez le pied sûr en montagne. Vous devez être capables de franchir plusieurs centaines de mètres de dénivelé à pieds au-delà de 2500m

jours entières ou plus à cheval.

Equivalent cotation FFRP :

Effort, Technicité et Risques
niveau 1

êtes capables de franchir quelques passages délicats.

Equivalent cotation FFRP :

Effort, Technicité et Risques
niveau 2 à 3

d'altitude. Vous êtes sportifs réguliers et avez reçu un avis médical favorable à la randonnée pédestre et équestre en haute altitude.

Equivalent cotation FFRP :

Effort, Technicité et Risques
niveau 3 à 4

Préambule

L'entreprise individuelle agricole Ferme Equestre du Grand Bois dont le siège social est 4 rue des banquets, La Silve, 04200 MISON, enregistrée sous le numéro SIRET 79342924200027, représentée par Mme LACOMBE Vaïana, ayant tous pouvoirs aux effets et bénéfices des présentes. Les présentes conditions générales sont applicables à tout achat, utilisation ou remboursement de tout produit ainsi qu'à toute utilisation du site <http://grandboismison.com> exploité par la Ferme Equestre du Grand Bois.

Objet du contrat et applicabilité des Conditions Générales de Vente

L'objet des présentes conditions générales de vente est la définition des conditions et modalités entourant la commercialisation par la société Ferme Equestre du Grand Bois de ses produits et services.

L'acceptation des conditions générales d'utilisation est indispensable préalablement à l'accès ou à l'utilisation du site, à l'acquisition, la réception ou l'utilisation d'une activité sur le site. En cas d'opposition auxdites conditions générales, l'utilisateur s'abstiendra de l'utilisation du site et du déclenchement du processus de réservation.

Les présentes conditions générales de vente sont applicables aux seules réservations d'activités passées sur le site ou par téléphone.

La société Ferme Equestre du Grand Bois se réserve le droit de procéder à des modifications des présentes conditions générales de vente à tout moment, et sans préavis, étant entendu que le cas échéant, les modifications seront inapplicables aux réservations préalablement acceptées et confirmées par la société Ferme Equestre du Grand Bois.

Tout client déclare avoir la capacité juridique conformément à l'article 1124 du Code Civil pour contracter et utiliser le site conformément aux Conditions Générales de Vente du site.

Règlementation

La Ferme équestre du Grand Bois est en règle pour toutes les formalités administratives obligatoires règlementant l'activité de centre équestre (notamment immatriculation INSEE, MSA, cotisations sociales, TVA, déclaration de lieu de détention et de vétérinaire sanitaire à la DDCSPP, obligation de diplôme des encadrants et cartes professionnelles à jour, assurance RC pro) et s'engage à l'être à l'avenir.

Nous sommes en cours d'immatriculation Atout France pour vous garantir des prestations de qualité.

Inscription

L'inscription à toutes nos activités (sauf les balades d'une journée ou moins) se fait uniquement par la plateforme Sportyneo qui vous permet de bénéficier d'une assurance annulation (facultative) et d'options de paiement en 1x, 4x ou 10x, quelque soit la date de votre inscription. Pour chaque activité vous trouverez sur notre site un descriptif précis comprenant des photographies. Les photographies présentées dans le catalogue des activités ne sont pas contractuelles, et toute reproduction partielle ou entière est interdite.

Pour les randonnées sur plusieurs jours vous trouverez en lien une fiche d'inscription en PDF à nous retourner dûment complétée et signée. Votre inscription ne sera effective qu'à réception de cette fiche d'inscription avec toutes les pièces complémentaires demandées. Nous nous réservons le droit de refuser votre inscription même si le paiement de celle-ci a été validé sur Sportyneo.

Dans ce cas vous serez intégralement remboursés du montant du paiement.

Toutes les réponses à vos questions sur Sportyneo et les paiements en plusieurs fois se trouvent ici : <https://www.sportyneo.com/a-propos/>

Vous trouverez les CGU / CGV de notre partenaire Sportyneo ici

: <https://www.sportyneo.com/conditions-generales-dutilisation/>

Les réservations pour les balades d'une journée ou moins se font exclusivement sur le site internet de notre partenaire l'Office de Tourisme Sisteron-Buëch via leur plateforme de réservation Addock.

Les CGU et mentions légales de l'Office de Tourisme se trouvent ici : <https://www.sisteron-buech.fr/fr/conditions-generales-vente>

Toute réservation de randonnée sur plusieurs jours effectuée par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme Sisteron-Buëch sera obligatoirement soumise aux Conditions Générales de Vente de l'Office de Tourisme Sisteron-Buëch. Le Client ne pourra en aucun cas bénéficier des Conditions Générales de Vente de la Ferme Equestre du Grand Bois ni de ses conditions d'annulation ou de remboursement.

Annulation

Grâce à la réservation par notre partenaire Sportyneo vous pouvez bénéficier d'une assurance annulation dans les conditions suivantes : <https://www.sportyneo.com/assurance/?open>

Les randonnées sur plusieurs jours sont indemnisées de la même manière que les stages.

Nous nous réservons le droit d'annuler l'activité, le stage ou la randonnée si la météo ne permet pas son maintien ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, vous serez intégralement remboursés mais aucune indemnité ne pourra vous être versée.

Tarif

Tous les tarifs sont indiqués en Euros TTC (Toutes Taxes Comprises). La TVA appliquée est celle en vigueur pour chaque activité à la date de l'activité.

Le tarif cavalier non-proprétaire comprend la mise à disposition du cheval ainsi que son équipement adapté à l'activité proposé (cours, stage ou randonnée).

Le tarif cavalier propriétaire ne comprend pas la mise à disposition du cheval ni de son équipement.

Le tarif comprend l'hébergement tel que décrit dans la fiche descriptive de chaque activité le cas échéant et l'encadrement par une monitrice diplômée et disposant d'une carte professionnelle d'éducateur sportif à jour.

Le tarif ne comprend jamais le picnic de la pause déjeuner du premier jour de randonnée.

Le tarif ne comprend pas les dépenses personnelles, le transport aller-retour depuis votre domicile ni les boissons. Le tarif ne comprend pas non plus les assurances optionnelles ni la Licence FFE.

Assurances

La société Ferme Equestre du Grand Bois a souscrit à une assurance responsabilité civile et professionnelle qui couvre notamment les conséquences pécuniaires pouvant incomber à l'assuré

en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés au Bénéficiaire par suite de fautes, erreurs de fait ou de droit, omissions ou négligence commises à l'occasion de son activité d'émetteur d'activités.

Il vous appartient d'être titulaire de votre propre assurance couvrant les risques liés à la pratique de l'équitation ou d'être titulaire de la Licence FFE. Vous devrez nous la communiquer avec votre fiche d'inscription.

Nous pouvons vous délivrer une Licence FFE si vous le souhaitez en cliquant sur ce lien

: <https://www.sportyneo.com/boutique/produit/licence-ffe-2025-3/>

Nous pouvons également vous délivrer une Licence Verte FFE valable 30 jours à partir du 1er jour de la première activité que vous réservez chez nous

: <https://www.sportyneo.com/boutique/produit/licence-verte/>

Nous vous recommandons fortement de souscrire une police d'assurance corporelle personnelle supplémentaire ainsi qu'une assurance rapatriement.

Animaux

Les animaux autres que votre cheval personnel ne sont pas admis à la Ferme Equestre du Grand Bois.

Nous acceptons les cavaliers avec leur cheval personnel. Nous n'acceptons pas les étalons. Le niveau et l'entraînement de votre cheval personnel doit être adapté à l'activité concernée, conformément au descriptif de l'activité. Si votre cheval s'avérait insuffisamment entraîné ou incompatible avec la sécurité des autres chevaux et participants ou pour vous-mêmes, nous nous réservons le droit de refuser son départ ou de vous imposer son rapatriement au point de départ à vos frais avec notre intendance. Si nous avons la possibilité de vous fournir un cheval de la Ferme Equestre du Grand Bois vous pourrez poursuivre la randonnée sur plusieurs jours. Le coût de la location d'un cheval vous sera facturé en supplément. Si nous n'avons pas la possibilité de vous fournir un cheval pour poursuivre la randonnée, vous serez rapatrié soit à l'étape suivante chaque jour soit au point de départ à votre convenance. Aucun remboursement ne pourra être accordé dans cette situation.

Nous vous rappelons que notre priorité est d'assurer votre sécurité ainsi que celle de votre cheval et de l'ensemble des participants et chevaux.

Déroulement de l'activité

La liste du matériel nécessaire pour les randonnées sur plusieurs jours vous sera transmise par téléchargement après votre paiement sur la plateforme Sportyneo. Vous vous engagez à avoir l'intégralité de ce matériel en votre possession durant l'activité concernée.

Le port du casque est strictement obligatoire. Le port du gilet de cross est fortement recommandé. Vous vous engagez à respecter toutes les consignes données par l'encadrant. Vous vous engagez à respecter le cheval qui vous est confié ou votre cheval personnel le cas échéant et à prendre soin du matériel qui vous est confié. Aucun acte de maltraitance ne sera toléré. Tout client auteur d'un acte de maltraitance sera immédiatement rapatrié au point de départ et verra son séjour arrêté. Aucun remboursement ne sera accordé.

Le consommation d'alcool est interdite durant la journée de stage ou de randonnée. Elle est tolérée avec modération à l'étape du soir. Fumer à cheval est interdit.

L'organisation et l'itinéraire peuvent être modifiés en fonction des disponibilités des hébergements, de la météo ou de contraintes techniques.

Hébergements

Les soirées et nuitées en gîte et en bivouac sont l'occasion de partager un moment convivial. Nous tenons à garder un esprit familial et bienveillant. L'hébergement est généralement collectif, typique des gîtes et refuges de montagne et conforme à l'état d'esprit des randonnées équestres ou pédestres.

Lors des étapes en gîte, le règlement de l'hébergement s'applique. En bivouac, vous vous engagez à veiller au respect des espaces naturels que nous traversons et à ne laisser derrière vous aucun déchet.

En gîte, nous ne pouvons garantir l'hébergement en chambre seule ou double. La plupart des gîtes où nous faisons étape sont des gîtes de groupe proposant des chambres avec plusieurs lits simples et/ou doubles. Les douches peuvent parfois se trouver hors des chambres. Une demande de chambre simple ou double pourra être formulée auprès de l'hébergement concerné et le coût supplémentaire vous sera directement facturé par l'établissement.

Responsabilité

La société Ferme Equestre du Grand Bois ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable au Client, ou au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des Prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure.

La responsabilité de plein droit prévue à l'article L. 211-16 précité est exclue, conformément à l'article L. 211-17 du Code du tourisme.

Sauf dispositions légales contraires, la société Ferme Equestre du Grand Bois ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée en cas de préjudice causé par le Client.

Indépendance des clauses contractuelles

Dans l'hypothèse où l'une des présentes dispositions devait être déclarée nulle ou réputée non écrite, la validité des autres dispositions des Conditions Générales de Vente ne serait pas affectée.

Loi applicable

La loi applicable aux Conditions Générales de Commercialisation et le contrat conclu à l'occasion d'une réservation d'activité est la loi française pour tous les litiges relatifs, notamment, à leur validité, leur interprétation, leur exécution ou leur résiliation.

Service clients – Réclamations

Toute demande d'information et de précisions relatives notamment à l'achat, au remboursement, à l'échange, au fonctionnement des activités, doit être adressée à l'entreprise Ferme Equestre du Grand Bois par courriel ou par voie postale.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre entreprise a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : SAS CNPM – MÉDIATION – CONSOMMATION. En cas de litige, tout consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site : <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/> ou par voie postale en écrivant à : CNPM MÉDIATION CONSOMMATION, 27, avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND

Juridiction compétente (règlement des litiges)

Le tribunal compétent en cas de litige sera celui du siège social de l'entreprise Ferme Equestre du Grand Bois, soit le Tribunal Judiciaire de Digne-les-Bains.

Nom, prénom :

Date :

Signature :